

### L'ORIGINE DE L'EAU



Votre commune, adhérente au SIAEP de l'Allier Nivernais, est alimentée en eau potable à partir du captage de Meauce, protégé par Déclaration d'Utilité Publique et implanté sur la commune de Saincaize-Meauce. L'alimentation peut être également assurée en totalité ou en partie à partir du captage de la Grève, protégé par Déclaration d'Utilité Publique et implanté sur la commune de Luthenay-Uxeloup

### LE CONTRÔLE SANITAIRE



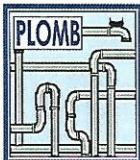
Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé sous l'autorité du Préfet, par l'unité territoriale Santé Environnement de la Nièvre de l'agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté.

En 2015, 5 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, soit 4 à la station de traitement et 1 en distribution au robinet du consommateur.

### INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



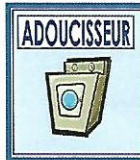
La teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre. Un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune ou sur :

[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### SIAEP ALLIER-NIVERNAIS Réseau de MEAUCE

## RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2015

#### BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

**EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE**

#### DURETÉ (ou TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

**La dureté s'élève à 24.5 degrés français.  
 Il s'agit d'une eau dure**

#### PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

**Faible présence de pesticides sur 1 analyse, mais la teneur est restée très inférieure à la concentration maximale admissible.**

#### NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/L

**La teneur moyenne s'élève à 10.6 mg/L**

#### pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

**Le pH est en moyenne de 7,5**

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.**

## CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2015 était de bonne qualité bactériologique.

Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques, les substances toxiques, les pesticides et les indicateurs de radioactivité.

**La saveur ou la couleur change  
 ou présente un aspect inhabituel**  
 Contactez le SIAEP Allier Nivernais  
 Tél. : 03.86.58.17.01 ou 06.07.40.60.65

Pour le Directeur général  
 et par délégation  
 L'ingénieur sanitaire

Carolyne GOIN